



Certification froid

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat environnemental des techniciens frigoristes. (1 certificat par région).

Prix: 1350 €

Durée: 32h00

Horaire:
de 8h30 à 17h00

Dates:

Dates :

- les 06/03 - 07/03 - 13/03 et 14/03/2023 -

COMPLET

Intéressé ? Inscrivez vous sur liste d'attente à :
fc@efp.be et soyez les 1ers à recevoir les
nouvelles dates !

Horaire : de 8h30 à 17h00

Places: Min. 5 - Max. 6

CONDITIONS D'ADMISSION

**Le coût de la formation est à payer
au comptant, à l'inscription.**

Vous êtes apprenant ou vous avez déjà suivi une
formation continue à l'efp dans l'année en cours ?
Envoyez vos coordonnées par mail
à fc@efp.be pour découvrir si vous pouvez
bénéficier d'une réduction sur votre prochaine
formation ?

Description

Obtenez votre certificat environnemental des techniciens frigoristes de catégorie 1 et répondez à la réglementation européenne !

PROGRAMME :

3 jours de révision aux épreuves théoriques et pratiques de montage et brasage.
Manipulation des fluides frigorigènes (révision).

Examen :

- Epreuve théorique ;

- Epreuve pratique : montage et brasage, manipulation des fluides frigorigènes.

Pour réussir, le candidat doit obtenir minimum 50% dans chaque branche ET une moyenne de 60% au total.

objectif

Obtention de la certification environnementale des techniciens frigoristes de catégorie 1 **pour les 3 régions** conformément au règlement (CE) n° 303/2008 du 02/04/2008 de la Commission Européenne.

Public cible

Formation destinée aux techniciens frigoristes ayant la maîtrise des techniques de brasage, de cintrage et de manipulation des fluides et souhaitant obtenir la certification environnementale de catégorie 1.

PRÉREQUIS :

Être frigoriste ou exercer un métier dans le secteur du froid.

Avoir suivi les 2 modules de préparation à la Certification froid : "Brasure" et "Manipulation des fluides" est un atout pour réussir l'examen, surtout si le candidat a peu d'expérience dans le métier.